

PRIX DE LA VILLE DE SAINT-PIERRE

4ème(P/ 3477), Classe 4 — 17/05/2025 20h40, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain TR SOUPLE (3,9)

7.600 (3.800, 1.520, 1.140, 760, 380)

ARRIVEE OFFICIELLE: 8 Engagés. 1 Forfait. 1 Supplémentaire. 7 Partants Définitifs. - PMH -

Temps du 1er : 1.27.20 (Redk : 1. 2.28)

COURSE A COND. QUALIF. HP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus** ayant une valeur inférieure ou égale à 62 k. **Poids : 3 ans : 54 kg, 4 ans et au-dessus : 59 kg.**

Surcharges accumulées et limitées à 5 kg pour les sommes reçues en victoires et places : 1 kg par 4.500 depuis le 1er Juin de l'année dernière inclus.

Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé le hongre NO CURE NO PAY (IRE) à être accompagné en main au départ non monté, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. Les Commissaires ont autorisé la jument AIR CHIEF AMOUR à être montée sur la piste, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu en ses explications le jockey Luana DUPELIN LALUNG, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage inapproprié de sa cravache en l'agitant trop souvent au contact de l'encolure. La jument AIR CHIEF AMOUR a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs	Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	----------	--------------	------------	-----------	--------	-------	------	-------	-------	--------	---------------	---------	----------

1	KISS ME CHOP H.P.S. <u>3 A.</u>	Par: GUTAIFAN et L'AVVENTURA (LIBRETTIST)	(Corde:07)		MR FEGUY NANNETTE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME LUANA DUPELIN LALUNG	58 kg (59 kg)	3.800 2.850 864	S	NNN	A. RIVETTI, JL. RIVETTI, N. LAYE, A. VOLO
2	AIR CHIEF AMOUR F.P.S. 8 A.	Par: AIR CHIEF MARSHAL 02 et QUE JE T'AIME (DR FONG)	2.L (Corde:05)		MR YOHAN MARIE	Y. MARIE	971	FRANCK TORRALBA	62 kg (61,5 kg)	1.520 684 286		NNN	JM. PLASSAN
3	SOMETHING BLUE F.P.S. <u>3 A.</u>	Par: GOKEN et BUSINESS 07 LAWYER (FOOTSTEPSINTHESAND)	2.5 (Corde:01)		R.IRDOR/R.SAINTE ROSE	R. SAINTE ROSE	972	ANTHONY CARAMANOLIS	58 kg (57,5 kg)	1.140 855 259		NNL	GEMINI STUD, GUY PARIENTE HOLDING
4	NO CURE NO PAY (IRE) H.P.S. <u>5 A.</u>	Par: MIZZEN MAST et GREY LINA (EMPIRE MAKER)	3/4 (Corde:03)		MR FRANTZ MARIUS LABONNE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME DELPHINE SANTIAGO	63 kg (64 kg)	760 342 93		NBL	MARBAT LLC
5	MISS BELIEVE F.P.S. 8 A.	Par: MAKE BELIEVE et MISS BEX (DALAKHANI)	4.L (Corde:06)		R. IRDOR/R. SAINTE ROSE	R. SAINTE ROSE	972	JEAN-BAPTISTE VIGIE	61 kg (60,5 kg)	380 171 46		NNL	ECURIE HARAS DU CADRAN, HARAS DE ULLA SL
6	RHODA'S CHOICE F.P.S. 7 A.	Par: SHALAA et AL MAS (KING'S BEST)	3.5 (Corde:04)		MR CLAUDE PENELOPE	C. PENELOPE	972	GABRIEL BON	61 kg (60,5 kg)			NBL	SCEA L'AUBAY, CHAUVIGNY GLOBAL EQUINE SASU

7 **L'AMI
MELKIOR
H.P.S. 4 A.** Par: SEABHAC et 05 WHEELS OF LOVE (RIP VAN WINKLE) CTT (Corde:02)  MR DANIEL SINGARIN S. JOUSSELIN 972 JENTE MARIEN 60,5 kg (60 kg) NNN MME I. CORBANI, A. MOUKNASS, ECURIE PANDORA RACING
